



**Virtus Expertise**

— Réseau de cabinets —  
expertise comptable, commissariat aux comptes et conseil

**ASSOCIATION ASMAE – SŒUR EMMANUELLE**

6 Rue Juliette Dodu

75010 - PARIS

---

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2022**

---

# SOMMAIRE

	<b>Pages</b>
- RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	<b>1 - 4</b>
- COMPTES ANNUELS ET ANNEXE	<b>5 - 39</b>
- RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	<b>40</b>

**RAPPORT GENERAL**

# **POUGET, SOUBIROUS et Associés**

*Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes  
inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables Paris Ile de France  
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles*

Stéphane MEJEAN  
Erwan NEXON  
Experts-Comptables  
Commissaires aux Comptes

Claude PIAT

**ASMAE – SŒUR EMMANUELLE**  
6 Rue Juliette Dodu  
75010 PARIS

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

### **EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

A l'assemblée générale,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ASMAE – SŒUR EMMANUELLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association ASMAE – SŒUR EMMANUELLE à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

8, RUE GASTON LATOUCHE - 92210 SAINT-CLOUD

Tél : 01 46 02 66 11 - Fax : 01 46 02 15 02 - E-mail : pouget.soubirous@wanadoo.fr

SAS au capital de 96 832 € - RCS Nanterre B 729 800 474 - N° européen d'identification FR 78729800474

## ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessous, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note « Changements de méthodes comptables » en page 2 de l'annexe des comptes annuels concernant les règles et méthodes comptables. Ces changements concernent :

- la comptabilisation des subventions à l'engagement conformément au règlement comptable ANC 2018-06 ;
- la comptabilisation des dépenses partenaires par nature depuis 2020 à la demande des bailleurs.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport moral et financier et des autres documents adressés à l'Assemblée générale**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés à l'Assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association ASMAE – SŒUR EMMANUELLE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint Cloud, le 28 avril 2023

Le Commissaire aux comptes  
**SAS POUGET SOUBIROUS ET ASSOCIES**  
Représentée par Stéphane MEJEAN



**COMPTES ANNUELS**





## ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

6 RUE JULIETTE DODU  
75010 PARIS-10

Comptes Annuels au : 31 décembre 2022

## FIDELIANCE

36 Rue de Picpus  
75012 PARIS  
Tél : 01 64 22 77 44  
contact@crowe-fideliance.fr

**Expertise-comptable • Audit • Conseil au dirigeant • Gestion sociale • Conseil juridique  
Gestion de patrimoine • Evaluation • Consolidation et reporting financier • Risk Consulting • RSE • Digital**

# COMPTES ANNUELS

# BILAN ACTIF

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022			01/01/2021 au 31/12/2021
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	305 840	305 404	436	5 272
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	108 143	45 672	62 471	73 285
Installations techn., matériel et outill. ind.				
Autres	875 149	754 347	120 802	127 930
Immobilisations corporelles en cours	1 320		1 320	
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés	1 253 267	433 120	820 147	264 430
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	352 664		352 664	352 664
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	51 334		51 334	48 811
<b>TOTAL (I)</b>	<b>2 947 717</b>	<b>1 538 544</b>	<b>1 409 174</b>	<b>872 392</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours	5 758		5 758	6 140
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	82 626	4 000	78 626	48 742
Créances reçues par legs ou donations	744 350		744 350	789 290
Autres	2 725 463		2 725 463	852 866
Valeurs mobilières de placement	4 198 283	2 046	4 196 237	4 072 808
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	4 210 533		4 210 533	3 696 905
Charges constatées d'avance	68 471		68 471	76 497
<b>TOTAL (II)</b>	<b>12 035 485</b>	<b>6 046</b>	<b>12 029 439</b>	<b>9 543 249</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>14 983 202</b>	<b>1 544 590</b>	<b>13 438 612</b>	<b>10 415 641</b>

# BILAN PASSIF

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	1 527 469	1 527 469
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	5 417 537	5 381 429
Réserves pour projet de l'entité	803 742	4 742
Autres	-2 791 092	-2 625 942
Report à nouveau	148 977	653 206
Excédent ou déficit de l'exercice	<i>Situation nette (sous total)</i> 5 106 633	<i>4 940 904</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	14 931	
Provisions réglementées	32 105	32 180
<b>TOTAL (I)</b>	<b>5 153 669</b>	<b>4 973 084</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 912 381	1 115 437
Fonds dédiés	1 046 785	741 553
<b>TOTAL (II)</b>	<b>2 959 166</b>	<b>1 856 991</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		25 000
<b>TOTAL (III)</b>		<b>25 000</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	1 688	1 634
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	390 430	394 328
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	626 157	473 056
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	208 688	167 022
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	4 098 815	2 524 526
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>5 325 777</b>	<b>3 560 566</b>
Ecarts de conversion passif	<b>(V)</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>13 438 612</b>	<b>10 415 641</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	2 620	5 640
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	975	
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	109 147	107 859
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	3 122 233	2 814 462
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	2 665 213	2 437 451
Mécénats	374 846	524 090
Legs, donations et assurances-vie	1 942 436	971 294
Contributions financières	25 000	25 000
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	145 064	407 233
Utilisations des fonds dédiés	1 150 357	1 529 545
Autres produits	504 860	75 154
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>10 042 751</b>	<b>8 897 728</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock	382	1 097
Autres achats et charges externes	3 078 013	3 019 494
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	237 402	230 119
Salaires et traitements	3 259 114	2 987 465
Charges sociales	985 960	732 452
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	72 101	83 768
Dotations aux provisions		25 000
Reports en fonds dédiés	2 252 532	1 176 059
Autres charges	80 066	149 794
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>9 965 570</b>	<b>8 405 248</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>77 181</b>	<b>492 480</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation	12 150	12 150
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	12 640	5 979
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		87 385
Différences positives de change	65 621	77 933
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	128 625	
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>219 036</b>	<b>183 448</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 046	
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	92 315	20 757
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	199	
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>	<b>94 560</b>	<b>20 757</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>124 476</b>	<b>162 691</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>201 657</b>	<b>655 171</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	25 978	13 043
Sur opérations en capital	1 329	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	75	7 000
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>27 382</b>	<b>20 043</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	74 866	19 254
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	676	59
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>75 542</b>	<b>19 312</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>-48 160</b>	<b>730</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	4 520	2 695
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>10 289 170</b>	<b>9 101 219</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>10 140 193</b>	<b>8 448 013</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>148 977</b>	<b>653 206</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature	532 146	613 259
Bénévolat	172 554	134 648
<b>TOTAL</b>	<b>704 700</b>	<b>747 907</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	533 369	613 259
Personnel bénévole	171 331	134 648
<b>TOTAL</b>	<b>704 700</b>	<b>747 907</b>
<b>TOTAL</b>	<b>148 977</b>	<b>653 206</b>

ANNEXE

## PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association « ASMAE-Association Sœur Emmanuelle », fondée le 20 novembre 1987, apolitique et aconfessionnelle, a pour but de gérer et d'assurer la pérennité et le développement de l'œuvre engagée par Madeleine CINQUIN, en religion Sœur Emmanuelle.

A cette fin, ses objectifs sont :

- S'impliquer dans le combat en faveur de la justice économique, culturelle et sociale et contribuer à transformer l'Homme dans sa relation avec l'autre.
- Accroître les capacités d'une communauté et de ses membres à maîtriser leur vie, leur environnement social, culturel et économique en vue de l'autonomie et pour une meilleure intégration.
- Protéger le nom et l'image de Sœur Emmanuelle, conformément à sa volonté, contre toute utilisation commerciale ou publicitaire ou non conforme à sa pensée et à son œuvre.  
Par délégation de Sœur Emmanuelle, l'association est également habilitée à autoriser des organismes, avec ou sans but lucratif, à utiliser le nom et l'image de Sœur Emmanuelle pour contribuer au financement d'une action humanitaire, selon les termes du mandat donné par Sœur Emmanuelle à l'Association.

Elle s'adresse plus particulièrement, mais non exclusivement aux enfants et leurs familles des pays en voie de développement, à l'exemple des actions de solidarité engagées et poursuivies par Sœur Emmanuelle et Sœur Sara dans les bidonvilles du Caire.

Conformément à la volonté qu'elle a exprimée, une priorité est donnée à la pérennité des actions lancées par Sœur Emmanuelle en faveur des chiffonniers du Caire et des enfants déplacés au Soudan.

Présente dans 6 pays (Égypte, Liban, Philippines, Madagascar, Burkina Faso et France), Asmae s'engage à soutenir les acteurs locaux qui œuvrent pour les enfants les plus vulnérables en favorisant leur autonomie par l'éducation et la protection.

Les moyens d'action de l'association sont :

- Travailler prioritairement en partenariat avec des associations locales représentatives d'initiatives locales.
- Choisir et accompagner des projets de développement (économiquement et culturellement viables)
- Rechercher des fonds publics et privés (entreprises, individus)
- Travailler avec des médias de toute nature (presse écrite, TV, Internet...)
- Créer des supports d'information sur les actions, la vie de l'association
- Diffuser des œuvres littéraires, relatives aux actions de l'association et à l'œuvre de Sœur Emmanuelle.

## PERIMETRE DES COMPTES ANNUELS

Les comptes présentés ci-après comprennent :

- **L'établissement Siège**
- **L'établissement de Bobigny :**
  - o Centre maternel La Chrysalide : établissement médico-social sous convention avec le Conseil Départemental de Seine Saint Denis, qui accueille 19 mères et 27 enfants
  - o Crèche l'Ile aux enfants : crèche familiale composée d'une équipe d'assistantes maternelles qui accueillent les enfants à leur domicile et qui sont aidées dans leur travail par une cheffe de service, des éducatrices de jeunes enfants et une psychologue.
  - o Espace petits pas : lieu d'accueil Enfants-Parents pour les familles hébergées dans les hôtels sociaux du département du 93.



## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 13 438 612,41 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 148 977,01 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES

- L'association a mis en place à compter du 1er janvier 2022 une comptabilisation des subventions à l'engagement conformément au règlement comptable 2018-06.
- La comptabilisation des dépenses partenaires est effectuée par nature depuis 2020. Les frais des partenaires sont répartis dans les comptes de charges à la demande des bailleurs, et en particulier de l'AFD. En 2022 deux pays sont concernés pour un total de 252 137 € de frais.

Les comptes annuels ont été établis et présentés suivant les dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général, du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, et au règlement ANC n°2019-04 du 08 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales de droit privé à but non lucratif.

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations incorporelles sont de 306 K€ et correspondent à des logiciels, films et sites internet.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

# ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 ans
- Agencements et aménagements	10 ans
- Matériel de bureau	1 et 3 ans
- Mobilier	4,5 et 10 ans
- Matériel missions	1 à 5 ans
- Matériel de transport	1 à 5 ans

## IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières sont de 51 K€ et correspondent essentiellement à des dépôts de garantie de bureaux.

## PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

L'association détient des titres de participations à hauteur de 353 K€ :

- 148 parts de la SCPI La Française d'une valeur unitaire de 518 €
- 170 parts de la SCI ESIS d'une valeur unitaire de 1 000 € + 100 parts de nominal 1 000 € et 60 € de prime d'émission par part

## CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

A la date de notification des subventions de fonctionnement, le produit d'exploitation est constaté pour le montant total de la subvention. A la clôture, dès lors que la subvention finance un projet débutant l'exercice suivant, un produit constaté d'avance est constaté à hauteur du montant de la subvention.

Si le projet est rattaché au même exercice que la subvention, des fonds dédiés sont comptabilisés à la clôture si les dépenses engagées sont inférieures au montant subventionné.

## FONDS DEDIES

Lorsqu'une subvention de fonctionnement inscrite, au cours de l'exercice, au compte de résultat dans les produits, n'a pu être utilisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par l'association envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique "engagements à réaliser sur ressources affectées" et au passif du bilan sous le compte "fonds dédiés".

Les sommes inscrites sous la rubrique "fonds dédiés" sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements sous la rubrique "report des ressources non utilisées des exercices antérieurs".

## HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Honoraires au titre de la mission légale de certification des comptes : 21 960 €.  
Honoraires au titre des services autres que la certification des comptes : 0 €.

## REMUNERATION DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS

Conformément à l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 sur le volontariat associatif, les rémunérations versées aux trois plus hauts cadres dirigeants ainsi que leur avantage en nature représentent au 31 décembre 2022 :

- Rémunérations : 190 414 euros
- Avantages en nature : 0 euro

## ENGAGEMENT DE RETRAITE

Conformément à l'article 123-13 du Code de Commerce, le montant des droits qui seraient acquis par les salariés en matière d'engagement de retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite s'élève à 31 585 € le 31 décembre 2022 charges comprises.

Le calcul de cet engagement est basé sur les hypothèses suivantes :

- Convention collective : Aucune / CCN 66
- Méthode de calcul : Prospective
- Table de mortalité : TV 2016-2018
- Initiative du départ : volontaire à 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1% cadres, 10% dégressif non cadres
- Taux dévolution des salaires : 1%
- Taux d'actualisation : 3.70 %

## LISTE DE FILIALES ET PARTICIPATIONS

Esis:

- Pourcentage de participation : 6.86 %
- Capitaux propres 31/12/21 : 4 553 595 €
- Résultat au 31/12/21 : 288 750 €

## VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ET PRESTATIONS EN NATURE

Il a été procédé à l'évaluation des actions bénévoles pour l'année 2022. Ces contributions sont comptabilisées.

## EFFECTIF MOYEN

	31/12/2022	31/12/2021
ASMAE Bobigny	34.14	31.85
ASMAE Siège	21.24	17.57
TOTAL	55.38	49.42

## COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION ET COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

Ces documents insérés dans l'annexe sont établis selon les modalités du règlement ANC n°2018-06.

# ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement				
	TOTAL				
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	305 840		
CORPORELLES	Terrains		108 143		
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers (1)	1 132 003		619 966
		Matériel de transport	123 139		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	266 446		25 353
Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL			1 629 730		645 319
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		352 664		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		48 811		3 598
TOTAL			401 475		3 598
TOTAL GENERAL			2 337 045		648 917

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

675 517

594 000

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
		par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.					
	TOTAL					
		Autres postes d'immob. incorporelles		305 840		
CORPORELLES	Terrains			108 143		
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers (1)	19 990		1 731 980	
		Matériel de transport			123 139	
		Mat. bureau, inform., mobilier	17 181		274 618	
Emb. récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL			37 170	2 237 879		
FINANCIERE	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			352 664		
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières		1 075		51 334	
TOTAL			1 075	403 998		
TOTAL GENERAL			38 245	2 947 717		

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

16 250

1 253 267

# ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortis sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		300 568	4 836		305 404
<b>TOTAL</b>		300 568	4 836		305 404
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	34 858	10 814		45 672
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	383 024	25 149	3 740	404 434
	Matériel de transport	114 845	8 293		123 139
	Mat. bureau et informatiq., mob.	220 271	23 684	17 181	226 775
	Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>		752 999	67 941	20 920	800 019
<b>TOTAL GENERAL</b>		1 053 567	72 777	20 920	1 105 424

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amortis fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

# ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers	32 180		75	32 105
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>		<b>32 180</b>		<b>75</b>	<b>32 105</b>
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	25 000		25 000		
<b>TOTAL</b>		<b>25 000</b>		<b>25 000</b>	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières			
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	4 000			4 000	
Autres provisions pour dépréciation		2 046		2 046	
<b>TOTAL</b>		<b>4 000</b>	<b>2 046</b>		<b>6 046</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>61 180</b>	<b>2 046</b>	<b>25 075</b>	<b>38 151</b>
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises		- d'exploitation		25 000	
		- financières	2 046		
		- exceptionnelles		75	

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

# ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	51 334		51 334
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	82 626	82 626	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	3 292	3 292	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 422	8 422	
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	3 458 099	3 458 099		
Charges constatées d'avance	68 471	68 471		
<b>TOTAUX</b>		<b>3 672 245</b>	<b>3 620 910</b>	<b>51 334</b>
Renvois	(1) Montant des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	(3) Créances reçues par legs ou donations	744 350	744 350	

# ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	68 471
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	68 471

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	8 209
Autres créances	535 809
Disponibilités	
TOTAL	544 018



# ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires	1 527 469				1 527 469
Réserves					
Réserves pour projet de l'entité	5 381 429		835 108	799 000	5 417 537
Autres réserves	4 742		799 000		803 742
Report à nouveau	-2 625 942		763 264	928 414	-2 791 092
Excédent ou déficit de l'exercice	653 206		148 977	653 206	148 977
Subventions d'investissement			16 261	1 329	14 931
Provisions réglementées	32 180			75	32 105
<b>TOTAUX</b>	<b>4 973 084</b>		<b>2 562 609</b>	<b>2 382 024</b>	<b>5 153 669</b>

# ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	1 688	1 688		
Fournisseurs & comptes rattachés	390 430	390 430		
Personnel & comptes rattachés	233 526	233 526		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	352 005	352 005		
Etat & Impôts sur les bénéfices	4 373	4 373		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	36 253	36 253		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.) (3)	208 688	208 688		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	4 098 815	4 098 815		
<b>TOTAUX</b>	<b>5 325 777</b>	<b>5 325 777</b>		

Renvois

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
Emprunts remboursés en cours d'exer.

(2) Montant divers emprunts, dett/associés

(3) Autres dettes reçues par legs ou donations

122 780

122 780

# ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les produits constatés d'avance comprennent des fonds affectés par décision du Conseil d'Administration :  
- 348 848.50 € affectés au financement de la mise en oeuvre de la stratégie.

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	4 098 815
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>4 098 815</b>

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	173 747
Dettes fiscales et sociales	385 199
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	5 943
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>564 888</b>

# TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant Global	Dont remboursements		Montant Global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
<b>Subventions d'exploitation</b>							
Plan stratégique et opérationnel		348 849				348 849	
Plan Espoir Banlieue	154 380	154 380	154 380			154 380	
RATP	-					-	
Burkina	-	6 835				6 835	
Madagascar	59 064	49 039	59 064			49 039	
Egypte		6 360				6 360	
Projet Pilote (espace petits pas)	38 939					38 939	
Liban	-	95 160				95 160	
Philippines						-	
Partenariats privés	102 766	20 879	102 766			20 879	
Fia	6 000					6 000	
CAP Jeunesse	353 381	163 947	353 381			163 947	
ARS	26 216		9 666			16 550	
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>							
Don Bobigny	608					608	
Don Bobigny		488 089				488 089	
Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 115 437	918 994	470 900			1 563 532	
<b>TOTAL</b>	<b>1 856 791</b>	<b>2 252 532</b>	<b>1 150 157</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 959 167</b>	<b>-</b>

# VENTILATION DU RÉSULTAT

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT EFFECTIF GLOBAL

	Résultat Comptable	Reprise du résultat antérieur	Résultat effectif global	Dont résultat effectif sous gestion propre	Dont résultat effectif sous gestion contrôlée
<b>Siège</b>	184 837		<b>184 837</b>	184 837	
<b>Bobigny</b>					
Centre Maternel	-66 604	75 597	<b>8 992</b>		<b>8 992</b>
Crèche	-6 210		<b>-6 210</b>	-6 210	
Espace petits pas	36 955		<b>36 955</b>	36 955	
<b>TOTAL</b>	<b>148 977</b>	<b>75 597</b>	<b>224 574</b>	<b>215 581</b>	<b>8 992</b>

# DÉTAIL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## DETAIL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

	2022		2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>620 953</b>	<b>620 953</b>	<b>688 905</b>	<b>688 905</b>
Bénévolat	87 584	87 584	79 421	79 421
prestations en nature	533 369	533 369	609 484	609 484
Dons en nature				
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>83 747</b>		<b>59 002</b>	
<b>CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>704 700</b>	<b>620 953</b>	<b>747 907</b>	<b>688 905</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>16 605</b>		<b>18 302</b>	
Réalisées en France	16 605		18 302	
Réalisées à l'étranger				
<b>2-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>620 954</b>	<b>620 954</b>	<b>688 905</b>	<b>688 905</b>
<b>3-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>67 142</b>		<b>40 700</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>704 700</b>	<b>620 954</b>	<b>747 907</b>	<b>688 905</b>

CROD - CER

**COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION ( CROD) - 2022**

**EMPLOIS ET RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC**

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2021		EXERCICE 2022		Variation	
	TOTAL	Dont Générosité du public	TOTAL	Dont Générosité du public	TOTAL	Dont Générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>						
<b>1 PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>3 294 530</b>	<b>3 294 530</b>	<b>5 075 516</b>	<b>5 075 516</b>	<b>54,06%</b>	<b>54,06%</b>
11 Cotisations sans contrepartie	5 640	5 640	2 620	2 620	-53,55%	-53,55%
12 Dons, legs et mécénat	3 156 647	3 156 647	4 946 987	4 946 987	56,72%	56,72%
- Dons manuels	2 304 955	2 304 955	2 474 380	2 474 380	9,45%	9,45%
- Legs, donations et assurance vie	851 691	851 691	2 472 607	2 472 607	184,65%	184,65%
- Mécénat						
13 Autres produits liés à la générosité du public	132 243	132 243	125 909	125 909	-4,79%	-4,79%
<b>2 PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>1 128 640</b>		<b>952 062</b>		<b>-15,65%</b>	
21 Cotisations avec contrepartie						
22 Parrainage des entreprises						
23 Contributions financières sans contrepartie						
24 Autres produits non liés à la générosité du public	1 128 640		952 062		-15,65%	
- Subventions et autres concours privés	534 090		521 271		-2,40%	
- Autres produits non liés à la générosité du public	594 549		430 791		-27,54%	
<b>3 SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>3 021 902</b>		<b>3 079 933</b>		<b>1,92%</b>	
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>7 445 072</b>	<b>3 294 530</b>	<b>9 107 511</b>	<b>5 075 516</b>	<b>22,33%</b>	<b>54,06%</b>
4 REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	0	25 075	0		
5 UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	1 652 599	183 291	679 457	0	-58,89%	
<i>DEFICIT</i>	0	0	0	0		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>9 097 671</b>	<b>3 477 821</b>	<b>9 812 043</b>	<b>5 075 516</b>	<b>7,85%</b>	<b>45,94%</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>						
<b>1 MISSIONS SOCIALES</b>	<b>5 484 556</b>	<b>1 710 553</b>	<b>5 993 621</b>	<b>2 500 404</b>	<b>9,28%</b>	<b>46,18%</b>
11 Réalisées en France	2 383 385	743 343	2 741 642	1 143 751	15,03%	53,87%
- Actions réalisées par l'organisme	2 383 385	743 343	2 741 642	1 143 751		
- Versement à un organisme central où à d'autres organismes agissant en France	0	0	0	0		
12 Réalisées à l'étranger	3 101 171	967 210	3 251 979	1 356 653	4,86%	40,26%
- Actions réalisées par l'organisme	1 938 659	604 640	1 970 860	822 198		
- Versement à un organisme central où à d'autres organismes agissant à l'étranger	1 162 512	362 570	1 281 119	534 454		
<b>2 FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>1 032 073</b>	<b>823 848</b>	<b>1 146 699</b>	<b>930 442</b>	<b>11,11%</b>	<b>12,94%</b>
- Frais d'appel à la générosité du public	823 848	823 848	930 442	930 442		
- Frais de recherche d'autres ressources	208 225	0	216 257	0		
<b>3 FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>748 901</b>	<b>233 571</b>	<b>753 783</b>	<b>314 462</b>	<b>0,65%</b>	<b>34,63%</b>
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>7 265 530</b>	<b>2 767 972</b>	<b>7 894 103</b>	<b>3 745 307</b>	<b>8,65%</b>	
4 DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	0	0	0		
5 IMPOT SUR LES BENEFICES	2 876		4 520			
6 REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	1 176 059	506 268	1 764 443	1 267 843	50,03%	
<i>EXCEDENT</i>	653 206	203 581	148 977	62 366		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>9 097 671</b>	<b>3 477 821</b>	<b>9 812 043</b>	<b>5 075 516</b>	<b>7,85%</b>	<b>45,94%</b>



B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2021		2022	
	TOTAL	Dont GP	TOTAL	Dont GP
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>	<b>747 907</b>	<b>688 905</b>	<b>704 700</b>	<b>620 954</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>688 905</b>	<b>688 905</b>	<b>620 954</b>	<b>620 954</b>
Bénévolat	79 421	79 421	87 584	87 584
prestations en nature	609 484	609 484	533 369	533 369
Dons en nature				
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>59 002</b>		<b>83 747</b>	
<b>CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>	<b>747 907</b>	<b>688 905</b>	<b>704 700</b>	<b>620 954</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>18 302</b>		<b>16 605</b>	
Réalisées en France	18 302		16 605	
Réalisées à l'étranger				
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>688 905</b>	<b>688 905</b>	<b>620 954</b>	<b>620 954</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>40 700</b>		<b>67 142</b>	

# ANNEXE DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) 2022

## PRECISIONS ET METHODOLOGIE

Le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) 2022 présenté dans le rapport annuel est en conformité avec le nouveau règlement comptable ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le Compte de Résultat par Origine et Destination permet de passer de la présentation comptable du compte de résultat par nature à une vision analytique par origine des ressources (générosité du public / hors générosité du public) et par destination des charges (missions sociales, appel de fonds, fonctionnement). Le CROD 2022 a donc été constitué à partir du compte de résultat approuvé par le commissaire au compte et voté par l'assemblée générale. Cette annexe précise les modalités de constitution du CROD, conformément au règlement relatif à l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources des associations et fondations faisant appel à la générosité publique.

Traitement particulier des legs et donations. Jusqu'à fin 2019, les legs et les donations étaient enregistrés en produit en comptabilité, au moment de leur réalisation. Les legs et donations destinées à être cédées se trouvaient alors présentés « hors bilan » dans les comptes de l'association. Le nouveau règlement comptable impose dès 2020 d'enregistrer les legs et donations au moment de leur acceptation juridique :

- La valeur du legs ou de la donation à la date apparaît à l'actif du bilan (immobilisation)
- On retrouve la valeur du legs / de la donation en produit dans le compte de résultat.
- La part non réalisée du legs ou la part non cédée de la donation apparaît au passif du bilan en tant que fonds reportés.
- On retrouve ces fonds reportés en charge dans le compte de résultat.

## PRODUITS PAR ORIGINE

Rubrique CROD (rubrique Compte de résultat)	Définition	Application
<b>I PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>		
<b>I.1 Cotisations sans contrepartie</b>	Il s'agit des cotisations versées par les adhérents.	
<b>I.2 Dons, legs et mécénat</b>	Dons institutionnels non affectés versés par des personnes physiques ou morales privées.	Les legs et assurances-vie correspondent aux montants acceptés. Les montants non encaissés sont reportés en fonds dédiés conformément à la nouvelle réglementation comptable.
<b>I.3 Autres produits liés à la générosité du public</b>	Sont considérés comme dons affectés, les dons qui, en fonction de la volonté exprimée par le donateur ou des dispositions prises dans l'appel à la générosité du public, comportent une obligation pour l'organisation qui les reçoit, de les consacrer à une opération ou un objectif déterminés. Les dons peuvent être affectés notamment en France, ou au financement d'actions à l'international.	Parrainages et recettes réalisées suite aux manifestations réalisées localement par des bénévoles de l'association. 100 % des recettes de ces opérations sont affectées.
<b>2 PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>		
<b>2.4 Subventions et autres concours privés</b> (subventions d'origine privée)	Subventions d'entreprises, de fondations, d'associations, dédiées à une action.	
<b>2.4 Autres produits non liés à la générosité du public</b>	Il s'agit de revenus propres de l'organisation principalement produits financiers et opérations de gestion.	Pour l'établissement de Bobigny, les loyers versés par les résidentes ainsi que leur participation et celles des familles de Bobigny au fonctionnement de la crèche entrent dans cette catégorie.
<b>3 SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b> (subventions d'exploitation ; subventions dédiées d'origine publique)	Financements obtenus des organismes nationaux ou internationaux, tels que l'Union Européenne, l'État français (ministères) Conseil Régional / Général, des collectivités territoriales, établissements publics, sécurité sociale, Agences de développement (USAID, AFD, ...). Ces subventions peuvent être dédiées ou non.	En 2022, la totalité des subventions publiques ont été dédiées.
<b>4 REPRISES DE PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	Il s'agit de la dotation aux provisions (ou dotation pour dépréciation) réalisée antérieurement correspondant aux pertes ou moins-values latentes.	

Rubrique CROD (rubrique Compte de résultat)	Définition	Application
<b>5 REPRISE DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	Part des fonds dédiés antérieurs utilisés au cours de l'exercice.	

## CHARGES PAR DESTINATION

Rubrique CER (rubrique Compte de résultat)	Définition	Application
<b>I MISSIONS SOCIALES</b>	Il s'agit des charges directes ou spécifiques engagées pour chacune des missions sociales de l'organisme.	Ces charges spécifiques résultent, soit d'une imputation directe, soit d'une répartition (par exemple une comptabilité du temps consacré à chaque activité, pour la répartition des charges de personnel ou de surfaces pour les locaux). Elle comprend tout ce qui est engagé spécialement pour cette action : étude préalable, réalisation proprement dite, suivi, évaluation.
<b>I.1 Projets réalisés en France (</b>	<p>Actions réalisées par l'organisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Centre d'accueil mère-enfant de Bobigny et crèche</li> <li>● Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) : Projet Espace des petits pas</li> <li>● Projet Yalla pour les droits de l'enfant (sensibilisation aux droits de l'enfant)</li> <li>● Appui aux projets France</li> </ul> <p>La sensibilisation du public est partie intégrante de la mission sociale : « défendre la cause de l'enfant par la sensibilisation et la prise de parole (plaidoyer) » du projet associatif validé en 2013.</p>	<p>Subventions accordées ; salaires et traitements ; charges sociales ; impôts et taxes ; dotations aux amortissements ; autres achats et charges externes ; dotations aux amortissements.</p> <p><u>Sensibilisation du public</u> : Dans cette rubrique sont comptabilisés l'ensemble des coûts consacrés au projet Yalla pour les droits de l'enfant + 15% des coûts de communication.</p>
<b>I.2 Projets réalisés à l'étranger</b>	<p>Actions réalisées par l'organisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Actions réalisées directement à l'étranger</li> <li>● Versements à d'autres organismes partenaires</li> <li>● Appui aux projets soutenus à l'étranger</li> </ul>	<p>Les actions réalisées directement à l'étranger comprennent la totalité des dépenses effectuées par les missions à l'international y compris les subventions versées aux associations partenaires.</p> <p>La sous-rubrique appui aux projets comprend les salaires, cotisations sociales et prestations d'appui réalisées par des personnes basées au siège dont l'activité est dédiée - totalement ou partiellement - à cette mission.</p>
<b>2 FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>		

<b>Rubrique CER</b> (rubrique Compte de résultat)	<b>Définition</b>	<b>Application</b>
<b>Frais d'appel à la générosité du public</b>	Frais de publicité liés aux fichiers, imprimés, affranchissements, honoraires, frais administratifs liés aux règlements (reçus fiscaux), etc.	Ont été comptabilisés dans cette rubrique : 100% du coût du service dédié à la collecte de dons + plus une quote part des coûts de gestion et d'encadrement. Le traitement des dons est partiellement réalisé par des bénévoles.
<b>Frais de recherche des autres fonds privés</b>	Recherche de fonds privés ou publics affectés aux projets menés en France ou à l'international.	Ont été comptabilisés dans cette rubrique : 90 % du coût des services collecte, mécénat et philanthropie.
<b>3 FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	Frais de structure (les frais de locaux et toutes les charges s'y rapportant) ; frais de siège ; le personnel administratif et financier ; les frais de communication et ceux ne pouvant être affectés à une activité ou à une opération.	Les frais de fonctionnement représentent : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 30 % des coûts du pôle administratif et financier</li> <li>• 40% des coûts de direction générale</li> <li>• 35% du coût du pôle RH</li> <li>• 50% des coûts de communication</li> <li>• 65% du coût des Services généraux</li> </ul>
<b>4 DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	Il s'agit de la dotation aux provisions (ou dotation pour dépréciation) de l'exercice correspondant aux pertes ou moins-values latentes.	
<b>5 IMPÔT SUR LES BENEFICES</b>		Impôts versés au titre de produits financiers sur parts SCPI.
<b>6 REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	Part des fonds dédiés reportés au cours de l'exercice.	Subventions publiques ou privées reçues sur projets en cours + part des legs acceptés et non reçus en fin d'exercice.

## Évolutions méthodologiques par rapport à 2019

Conformément à la nouvelle réglementation comptable, les produits par origine et les charges par destination sont répartis entre les produits et charges liés à la générosité du public, et ceux non liés à la générosité du public. Les charges communes ont été réparties au prorata de la ventilation des ressources correspondantes.

La répartition des frais de personnel s'est effectuée par pôle et service, en fonction de la ventilation du temps de travail des salariés siège.

La totalité des charges a été ventilée par pôle et service au budget comme dans le suivi analytique.

## Ratio

Asmae présente un ratio qu'elle estime être un gage de transparence et de bon usage des fonds collectés. C'est également un outil de suivi dans le temps de l'activité. Le calcul consiste à diviser les dépenses affectées aux missions sociales sur le total des emplois inscrits au compte de résultat.

Le centre mère enfant de Bobigny correspond à des dépenses importantes comparées au reste du budget de l'association et est peu générateur de frais généraux. Hors Bobigny, le même ratio est donc suivi.

L'année 2022 a été marquée par une augmentation des coûts affectés à la mission sociale (+0.5%) en raison de l'augmentation sensible du volume d'activité liée à la mission sociale.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
% affecté aux missions sociales	85,3%	80,9%	81,4%	78,4%	78,5%	75%	75%	77,6%	68,6%	74,0%	72,0%	75,5%	75,9%
% hors Bobigny	79,4%	73,4%	72,2%	68,8%	69,8%	65%	65%	69%	59%	64%	64,1%	69,7%	63,1%

## Estimation des ressources collectées auprès du public sur les exercices antérieurs et disponibles en fonds propres

Les ressources issues de la générosité du public sont prioritairement consommées dans le courant de l'exercice où les dons sont reçus. Les fonds propres de l'association ont été constitués en partie par des exercices excédentaires en ressources collectées auprès du public dans les années 80.

### **Suivi de l'utilisation des ressources collectées auprès du public**

Les ressources collectées auprès du public sont ventilées dans les dépenses au prorata de leur part dans les ressources globales, hors Bobigny.

### **Dons en nature et valorisation**

La valorisation des prestations en nature (don d'espace publicitaire, prestations non facturées...) se porte à 533 369 €.

### **Mise à disposition gratuite de biens et valorisation**

Asmae n'a pas bénéficié de mise à disposition gratuite de biens.

### **Effectifs bénévoles et valorisation**

Les effectifs bénévoles et leur valorisation en 2022 sont détaillés dans les comptes de l'association.

36 bénévoles ont participé à des activités pour Asmae en 2022. Ces activités correspondent à une masse salariale estimée à 171 331 €.

### **Effectifs salariés**

En 2022, l'équipe compte 169 collaborateurs et collaboratrices dont :

- 63 salariés en France
- 4 salariés à l'expatriation
- 52 salariés en contrat de droit national et 7 consultant et consultants prestataires :
- 7 stagiaires et volontaires en service civique
- 36 bénévoles



### Variation des effectifs 2021-2022

Collaborateur.trices.s		2022	2021
France	Salarié.e.s	63	61
	Stagiaires	2	7
	Volontaires	2	2
	Bénévoles	36	30
Sous-total 1		103	100
International	Salariés FR	4	4
	Salariés pays	52	44
	Consultant s	7	8
	Stagiaires	3	0
	Volontaires	0	0
Sous-total 2		66	56
Total		169	156

### Montant global des 5 salaires et autres rémunérations les plus élevés

Les 5 salaires bruts les plus élevés de l'association se sont élevés à 298 837,48 € en 2022.

### Montant de la rémunération totale des membres du CA

Aucune rémunération ou avantage en nature n'a été perçue par les membres du CA.

### Indication sur la valeur des immobilisations et des titres de placement

Le bilan des actifs de l'association présente les immobilisations, dont certaines rubriques sont explicitées ci-dessous :

Participation SCI ESI (170 000 €). Il s'agit d'une participation établie en 2003, augmentée en 2006 de 20 000 € et de 106 000€ en 2018 dans la Société Civile Immobilière qui a porté l'opération immobilière du Centre d'accueil mère-enfants de Bobigny.

Les placements et disponibilités d'Asmae s'élèvent à 7 624 164 € au 31/12/2022. Sur ce montant 4 198 283 € sont placés dans trois organismes sous forme de SICAV, FCP.

**COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n°91-772 DU 7 AOUT 1991)**

EMPLOIS PAR DESTINATION		2021	2022	RESSOURCES PAR ORIGINE		2021	2022	
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>				<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>				
<b>MISSIONS SOCIALES</b>	<b>1 710 553</b>	<b>2 500 404</b>	<b>PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>					
<b>Réalisées en France</b>	<b>743 343</b>	<b>1 143 751</b>	<b>Cotisations sans contrepartie</b>		<b>5 640</b>	<b>2 620</b>		
- Actions réalisées par l'organisme	743 343	1 143 751	<b>Dons, legs et mécénat</b>		<b>3 156 647</b>	<b>4 946 987</b>		
- Versement à un organisme central où à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels		2 304 955	2 474 380		
<b>Réalisées à l'étranger</b>	<b>967 210</b>	<b>1 356 652</b>	- Legs, donations et assurance vie		851 691	2 472 607		
- Actions réalisées par l'organisme	604 640	822 198	- Mécénat					
- Versement à un organisme central où à d'autres organismes agissant à l'étranger	362 570	534 454	<b>Autres produits liés à la générosité du public</b>		<b>132 243</b>	<b>125 909</b>		
<b>FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>823 848</b>	<b>930 442</b>						
- Frais d'appel à la générosité du public	823 848	930 442						
- Frais de recherche d'autres ressources								
<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>233 571</b>	<b>314 461</b>						
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>2 767 972</b>	<b>3 745 307</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>					
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>			<b>REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>					
<b>REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>506 268</b>	<b>1 267 843</b>	<b>UTILISATION DE FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>		<b>183 291</b>			
<i>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</i>	<i>203 580</i>	<i>62 366</i>	<i>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</i>					
<b>TOTAL</b>	<b>3 477 821</b>	<b>5 075 516</b>	<b>TOTAL</b>		<b>3 477 821</b>	<b>5 075 516</b>		

**RAPPORT SPECIAL**

# **POUGET, SOUBIROUS et Associés**

*Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes  
inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables Paris Ile de France  
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles*

Stéphane MEJEAN  
Erwan NEXON  
Experts-Comptables  
Commissaires aux Comptes

**ASMAE – SŒUR EMMANUELLE**  
6 Rue Juliette Dodu  
75010 PARIS

Claude PIAT

## **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

A l'Assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

---

#### **Conventions passées au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Saint Cloud, le 28 avril 2023

Le Commissaire aux comptes  
**SAS POUGET SOUBIROUS ET ASSOCIES**  
Représentée par Stéphane MEJEAN



8, RUE GASTON LATOUCHE - 92210 SAINT-CLOUD

Tél : 01 46 02 66 11 - Fax : 01 46 02 15 02 - E-mail : pouget.soubirous@wanadoo.fr

SAS au capital de 96 832 € - RCS Nanterre B 729 800 474 - N° européen d'identification FR 78729800474